

L e projet éducatif du cégep de Saint-Laurent et le programme SENS

André Yelle,
professeur d'histoire au cégep de Saint-Laurent

Au cégep de St-Laurent, le projet éducatif vise six objectifs :

1. Favoriser l'accessibilité aux études de niveau collégial dans la mesure où il pourra en favoriser la réussite.
2. Offrir une formation de qualité basée sur l'acquisition d'une solide formation fondamentale dans un champ d'études.
3. Faire acquérir chez l'étudiant des connaissances, des habiletés et des attitudes applicables dans sa vie personnelle, professionnelle ou académique future.
4. Favoriser l'adaptation de tous les étudiants à la société québécoise : une société moderne, pluraliste, démocratique et ouverte sur le monde.
5. Constituer, pour les étudiants et l'ensemble du personnel, un milieu stimulant, valorisant et disposant de moyens appropriés à l'atteinte de ces visées. Il permet ainsi l'accomplissement de chacun et la responsabilisation tant des individus que des groupes.
6. Faire en sorte que la communauté collégiale soit ouverte sur son milieu.

Les quatrième et sixième objectifs concernent plus spécifiquement les thèmes abordés aujourd'hui. Je leur consacrerai plus d'explication.

Examinons d'abord le quatrième objectif : le Collège favorise l'adaptation de tous les étudiants à la société québécoise, une société moderne, pluraliste, démocratique et ouverte sur le monde. Quelles sont les orientations spécifiques qui émanent de cet objectif?

Le pluralisme de la société québécoise, le développement des communications, la mondialisation des échanges culturels et économiques, voilà autant d'éléments qui nous incitent à préparer nos étudiants à vivre dans un monde changeant et à faire du cégep un milieu qui les ouvre au monde. Afin de favoriser la participation de tous à la vie collective, il importe que les étudiants de toutes les origines culturelles développent un sentiment d'appartenance à la société québécoise et une connaissance raisonnable de l'univers dans lequel cette société



s'insère. Cela suppose qu'ils se reconnaissent mutuellement comme citoyens à part entière. Le travail d'éducation interculturelle et internationale auprès de nos étudiants se fait à plusieurs niveaux :

- connaissance de la culture québécoise
- connaissance des étapes d'intégration à une nouvelle culture
- sensibilisation aux réalités complexes de l'interdépendance des nations et du développement international

Le Collège remplit cette mission sur les plans local, régional, national et international, en offrant des programmes d'études particuliers ou en développant des objectifs intégrés à certains programmes, ou encore grâce à des compléments de formation acquis par le biais d'activités parascolaires.

Le collège de Saint-Laurent s'engage à intégrer des objectifs d'éducation interculturelle dans certains programmes d'études ou dans la vie étudiante en général, de façon à ce que l'étudiant soit amené à :

- mieux connaître la culture québécoise.
- prendre conscience de la diversité des cultures et des sociétés.
- mieux communiquer avec des personnes d'autres cultures.
- développer une attitude d'ouverture face à la diversité ethnique, tout en respectant les valeurs démocratiques fondamentales de notre société.
- mieux saisir les manifestations du racisme.
- mieux saisir les enjeux de l'interdépendance des nations.
- mieux comprendre les problèmes liés au développement, à l'intervention et à la coopération internationales.
- encourager et soutenir la participation des étudiants et du personnel à des projets à caractère interculturel et de solidarité internationale.
- assurer une concertation et une synergie des ressources en interculturel et en international.

Pour ce qui est du sixième objectif à savoir que, dans la poursuite de sa mission éducative, le Collège fasse en sorte que la communauté collégiale soit ouverte sur son milieu, nous pouvons nous demander quelles sont les orientations spécifiques qui émanent de cet objectif.

Au-delà de l'instruction, si les finalités de l'école concernent la socialisation et la préparation à l'exercice de rôles sociaux, le cégep, pour y contribuer, doit être lui-même une institution en interaction avec son milieu immédiat et, plus largement, avec l'environnement social et économique avec lequel il doit échanger, tout en demeurant un témoin critique. Il intervient tant pour faire connaître et valoriser l'importance de son rôle propre que pour développer sa participation à la vie sociale, artistique et communautaire en général. Cette volonté d'interagir avec le milieu peut se traduire à la fois dans certains aspects des programmes d'étude, dans le développement de liens plus diversifiés entre le cégep, comme institution, et les groupes et organisations qu'il côtoie et qui constituent aussi, à leur façon, des lieux d'éducation et de sensibilisation au sens large.

Le collège de Saint-Laurent s'engage donc à :

- développer l'intérêt des étudiants du secondaire, des parents, de même que des divers agents d'orientation de notre bassin, pour les activités du cégep.
- développer des stratégies permettant de sensibiliser le milieu aux activités, aux réalisations et aux réussites, tant académiques que para-académiques du cégep.
- favoriser l'acquisition d'une conscience sociale afin de promouvoir, dans notre propre communauté, des valeurs essentielles au développement d'une société plus consciente de ses responsabilités collectives : respect de l'autre, respect de l'environnement, sécurité mutuelle.
- encourager des rapports égalitaires et démocratiques, en dénonçant la violence et en visant à contrer l'iniquité tant sociale qu'économique.
- favoriser l'engagement social, professionnel et artistique du personnel et des étudiants dans le milieu.
- rechercher la coopération et la concertation avec les autres institutions collégiales sur le plan académique et para-académique et encourager les projets qui permettent cette ouverture, dans le respect de l'intégrité des programmes offerts.
- développer des liens avec les organismes et entreprises du milieu.